



## Donner un préavis a son propriétaire

Par **betty**, le **19/07/2010** à **17:28**

Bonjour,  
je vous ecris car je me pose une question. Voila ma situation:j'habite avec mon mari et ma fille de 3mois dans une maison de 50m2, nous voulons déménager pour une maison plus grande que nous avons deja trouvé. Sur mon bail actuelle il y a pas de durée pour la location de la maison. Ma question est: je dois donner un préavis de combien de mois?  
merci d'avance pour vos reponse

Par **aliren27**, le **22/07/2010** à **10:03**

bonjour,

si vous êtes en meublé 1 mois, en location vide 3 mois (1 mois si vous etes licencié, en fin de CDD, perdu votre emploi et en retrouver un autre, premier emploi,)

Cordialement

aline